



Edito

La présidence du Conseil de l'Union européenne par la Pologne vient de s'achever. Nous vous invitons à en découvrir le bilan plutôt positif que nous présente Pierre Mandon ainsi que les perspectives de la présidence du Danemark qui a débuté le 1er juillet avec pour devise « une Europe forte dans un monde en changement ».

Colette Modion s'est intéressée au classement mondial sur la liberté de la presse réalisé par Reporters sans frontières. Elle nous en présente les résultats plutôt inquiétants qui soulignent un recul général de l'accès à une information indépendante et de qualité, y compris dans l'UE. Elle nous rappelle à cette occasion que l'UE a adopté en 2024 un règlement qui a pour objectif de renforcer l'indépendance éditoriale et le pluralisme dans les médias et qui prend effet le 5 août prochain.

Vous trouverez également dans ce numéro notre point sur l'actualité européenne particulièrement chargée sur le plan de la défense et des droits de douanes.

Peut-être passerez-vous vos vacances au sein de l'UE cet été. Savez-vous qu'elle accueille 50,3% du tourisme international ? Colette Modion vous présente la stratégie européenne de développement dans ce domaine et les priorités fixées lors de la présidence polonaise.

Notre rubrique lecture vous invite à découvrir en cette période estivale quelques titres de la littérature danoise, l'occasion de mieux connaître ce pays mais aussi le Groenland lié au royaume du Danemark et de ce fait, territoire associé de l'Union européenne.

Le comité de rédaction vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous en septembre.

Marthe-Claire
PORTRAN



Union européenne : de Varsovie à Copenhague, une continuité stratégique

Focus sur la présidence du Conseil de l'Union européenne

Alors que le Danemark prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour le second semestre 2025, l'heure est à la fois au bilan de l'action de la Pologne et à l'annonce des grandes priorités pour les mois à venir. Dans un contexte mondial toujours instable, les présidences tournantes du Conseil témoignent de l'engagement des États membres à faire avancer collectivement le projet européen, en s'adaptant aux défis contemporains.

Six mois pour faire avancer l'Union : le rôle clef de la présidence tournante

La présidence tournante du Conseil de l'Union européenne est un mécanisme essentiel de gouvernance de l'Union. Tous les six mois, un État membre assume la responsabilité de présider les réunions du Conseil de l'UE, de faire avancer les dossiers législatifs, de faciliter les compromis entre les États membres et de représenter le Conseil dans ses relations avec les autres institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement.

L'édito	1
De Varsovie à Copenhague..	1-2-3
La liberté de la presse en Europe....	4-5
Points sur l'actualité	5-6
Réunion des ministres du tourisme	7
L'Europe près de chez vous	8
Idées lecture	8

Le Mouvement Européen France vous donne rendez-vous à Belfort

du 6 au 9 novembre 2025

pour sa prochaine Université d'automne.

Venez débattre, penser et vous former sur les grands défis et enjeux de souveraineté de l'Union européenne !



Programme et inscriptions : [cliquer ici](#)

De Varsovie à Copenhague, une continuité stratégique (suite)

PRÉSIDENTE TOURNANTE DU CONSEIL DE L'UE



Si chaque présidence reflète une part de la culture politique et des priorités nationales du pays qui l'exerce, elle agit toujours dans le cadre d'un programme commun établi en trio avec les deux présidences suivantes. Cette alternance permet de garantir la continuité du processus législatif, tout en offrant à chaque État l'opportunité d'influencer les grandes orientations européennes.

À l'heure où les équilibres géopolitiques sont fragilisés, cette fonction devient un levier politique stratégique. Elle permet de mettre en lumière les priorités émergentes, de dynamiser les négociations sur des sujets sensibles, et de tester la capacité des 27 à rester unis face à des enjeux de plus en plus complexes.

Bilan de la présidence polonaise : une Europe résolument sécuritaire

Durant le premier semestre 2025, la Pologne a exercé la présidence du Conseil sous le mot d'ordre « Sécurité, Europe ! ». Ce slogan a trouvé un écho particulier dans une Union confrontée à la guerre en Ukraine, à l'instabilité géopolitique et aux atteintes aux valeurs démocratiques. Varsovie s'était fixé un objectif ambitieux : renforcer la sécurité européenne dans sept dimensions : externe, interne, informationnelle, économique, énergétique, alimentaire et sanitaire.

Les résultats sont au rendez-vous. En matière de défense, la présidence polonaise a marqué un tournant. Pour la première fois, l'Union européenne a décidé d'allouer des moyens considérables à l'investissement militaire. Grâce à l'adoption de l'instrument « SAFE », 150 milliards d'euros seront mobilisés pour des projets de défense portés par l'industrie européenne. Il s'agit d'un pas décisif vers une autonomie stratégique accrue.

Sur le plan géopolitique, la Pologne a œuvré à renforcer la pression sur la Russie. L'Union européenne a prolongé les sanctions en vigueur et adopté deux nouveaux paquets – les 16ème et 17ème – aux mesures renforcées. En parallèle, un **nouveau mécanisme de réponse coordonnée aux cyberattaques** a été mis en place (Cyber Blueprint), afin de mieux contrer les campagnes de désinformation et les intrusions numériques.

Autre priorité de Varsovie : la compétitivité. Sur ce terrain, la présidence a poussé un **agenda de simplification administrative**. Cinq paquets de mesures dites « omnibus » ont été introduits, facilitant notamment l'accès au financement, réduisant les obligations déclaratives, et simplifiant les règles dans des secteurs clés comme l'agriculture ou les PME.

Côté énergétique, la présidence a accompagné la Commission dans la mise en œuvre du plan **RePowerEU**, qui vise à mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles russes. La feuille de route prévoit un développement accéléré des énergies renouvelables, l'amélioration des interconnexions électriques, et une baisse progressive des prix de l'énergie.

Enfin, Varsovie a débloqué un dossier longtemps enlisé : la réforme du secteur pharmaceutique. Grâce à un compromis sur le **paquet pharmaceutique**, les Européens bénéficieront d'un accès élargi à des médicaments plus abordables, tandis que les entreprises du secteur pourront mieux rivaliser sur les marchés mondiaux.

Le programme danois : « Une Europe forte dans un monde en changement »

Depuis le 1er juillet 2025, le Danemark assure la présidence

De Varsovie à Copenhague, une continuité stratégique (suite et fin)



du Conseil de l'Union européenne pour la huitième fois de son histoire. Sa dernière présidence remontait à 2012. Placée sous la devise « **Une Europe forte dans un monde en changement** », cette nouvelle présidence vise à conjuguer sécurité, compétitivité et transition verte. Deux priorités structurent son programme :

- > **La sécurité ;**
- > **La compétitivité et la transition écologique de l'Europe.**

Dès le lancement officiel à Aarhus, où le Collège des commissaires s'est rendu au grand complet le 3 juillet, le ton a été donné. La défense européenne est la priorité affichée de la Première ministre danoise, Mette Frederiksen.

Dans cette logique, Copenhague veut avancer sur les capacités industrielles, la coopération militaire et les achats communs, en lien avec le programme SAFE mis en œuvre sous présidence polonaise.

Le deuxième pilier du programme danois est la **compétitivité**, indissociable de la **transition verte**. Le Danemark souhaite renforcer les investissements dans l'économie durable, tout en réduisant les écarts de performance entre États membres.

« Nous devons donc donner une impulsion majeure à l'Union européenne de l'épargne et de l'investissement, qui sera l'une de nos priorités communes », explique Ursula von der Leyen.

L'énergie reste un point de friction majeur. Le coût de l'électricité pèse sur l'industrie européenne. La Commission s'est engagée à faire des propositions concrètes dans les mois à venir. Elle compte donc présenter « des plans pour améliorer le réseau européen, la capacité de stockage et les interconnexions »



« Si nous ne sommes pas prêts à défendre notre continent, qui sommes-nous en tant qu'Européens ? ».

« Nous devons réarmer l'Europe d'ici 2030 au plus tard, et j'attends avec impatience la feuille de route sur la manière d'atteindre cet objectif, afin que nous puissions développer des capacités communes, renforcer notre industrie de la défense, procéder à des achats en commun et éliminer toutes les barrières et tous les obstacles qui se dressent sur notre chemin ».

Mais pour Frederiksen, la sécurité européenne ne s'arrête pas à la défense classique. Elle passe aussi par le soutien à l'Ukraine.

« Lorsque nous livrons des armes à l'Ukraine, au lieu de considérer qu'il s'agit de dons, nous devons penser qu'il s'agit d'une partie de notre réarmement. Car actuellement, c'est l'armée ukrainienne qui protège l'Europe ».

Au-delà des annonces, le principal défi de cette présidence danoise sera sans doute **de maintenir l'unité des 27**, en particulier sur les grands sujets de souveraineté, face à la fragmentation politique croissante au sein de l'Union.

Pour en savoir plus :

Site internet : <https://danish-presidency.consilium.europa.eu/fr/>

Programme : <https://danish-presidency.consilium.europa.eu/media/xigp4vjk/programme-de-la-pr%C3%A9sidence-danoise-du-conseil-de-lunion-europ%C3%A9enne.pdf>

Pierre MANDON



La liberté de la presse dans le monde et en Europe



LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LE MONDE EN 2025

Le classement mondial de la liberté de la presse, par Reporters sans frontières, interroge aussi sur ses conditions d'exercice en Europe (du vert clair au rouge foncé les pays où elle est de plus en plus en danger).

Reporters sans frontières, ONG créée en 1985 et représentée dans 14 pays en 2020, s'attache à défendre la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes, selon l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur le droit d'informar et d'être informé.

En 2005, elle a reçu le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, attribué par le Parlement européen.

Elle participe à la plateforme de l'Union Européenne de protection des défenseurs des droits de l'homme.

Chaque année, Reporters sans frontières (RSF) publie un classement mondial de la liberté de la presse, établi à partir des éléments recensés dans 180 pays.

Depuis trois ans, elle alerte sur « le recul des conditions de travail des journalistes et de l'accès à une information indépendante de qualité, pour le public, à l'international ». Elle documente trois facteurs d'entrave : sécuritaire, politique, économique.

A Gaza, au Soudan, au Sahel... les journalistes subissent des exactions physiques, en Erythrée (qui se situe en bas du classement) ils sont enfermés, en Ukraine la suspension de l'aide américaine menace une information fiable.

Les conditions de travail des journalistes sont mauvaises dans 50 % des pays (*); moins de 0,8 % de la population mondiale vit dans un pays où la liberté de la presse est pleinement garantie ! (source RSF)

Si la Norvège, l'Estonie et les Pays-Bas caracolent en tête, l'Erythrée, la Corée du Nord et la Chine se partagent les dernières places. Des mouvements vers le haut se remarquent – le Sénégal, le Brésil-, d'autres vers le bas -l'Argentine, la France -. Cette dernière se situe au 25ème rang.

Les revenus publicitaires captés par les GAFAM accentuent cette dégradation, au point que des médias ferment – en moyenne deux par semaine aux Etats-Unis-, et que le recul se manifeste de plus en plus dans les pays démocratiques, notamment en Europe.

La France en est un exemple avec une baisse de 4 places en 2025, en raison d'une trop grande concentration de la presse qui nuit au pluralisme, et en raison des problèmes sécuritaires en Nouvelle Calédonie. La Hongrie également.

Si les exactions physiques sont la manifestation la plus visible des atteintes à la liberté de la presse, les facteurs économiques en constituent le danger le plus important... : concentration de la propriété, pression des annonceurs et financeurs, absence, restriction, attribution opaque des aides publiques.

La liberté de la presse dans le monde et en Europe (suite et fin)

Anne Brocandé, directrice éditoriale de RSF, alerte sur la nécessité de «... garantir un espace médiatique pluraliste, libre et indépendant ... sans indépendance économique, pas de presse libre... Il convient de restaurer une économie des médias qui soit favorable au journalisme et qui garantisse la production d'informations fiables, une production nécessairement coûteuse. »

Quid dans ce paysage, de l'Europe et de l'Asie centrale ?

Une crise économique sans précédent, l'arrêt brutal des aides américaines, le renforcement de la propagande russe mettent à mal 90 % des rédactions ukrainiennes qui survivaient grâce aux soutiens extérieurs, et menacent la couverture des crimes de guerre.

Ceci pénalise également les rédactions en exil, comme en Russie qui se situe en 171ème place, au Belarus 166ème, en Géorgie (114ème) -où la loi sur l'influence étrangère bloque les financements extérieurs-, l'Azerbaïdjan (167ème) où tout financement est impossible.

Ces situations provoquent une instrumentalisation politique : en Moldavie (35ème) les journalistes d'investigation sont discrédités par des hommes politiques sur les réseaux sociaux, en Turquie (159ème) une répression continue touche les journalistes.

Cette proximité dangereuse entre médias et pouvoir politique entraîne une distribution opaque et inéquitable de la publicité d'État, comme en Hongrie (68ème), Chypre (77ème), Albanie (80ème), Grèce (89ème), favorisant les conflits d'intérêt, ou des « procédures-baïllons » en Croatie, en Bulgarie (70ème).

De quelles mesures et outils l'UE se dote t'elle ?

Elle a adopté le [Règlement européen sur la liberté de la presse](#) -EMFA-, adopté le 7 mai 2024, pour renforcer et protéger l'indépendance éditoriale et le pluralisme de tous les médias (audiovisuel, audio et presse). La plupart de ses mesures s'appliqueront à partir du 8 août 2025.

Ce texte « impose la publication de la liste des propriétaires des médias, interdit la surveillance des journalistes et protège la liberté éditoriale face aux ingérences politiques ou économiques ». Il peut ainsi bénéficier à l'économie des médias.

Un Etat membre a déjà fait le choix de la pérennité de son budget de soutien, contrairement à l'Allemagne (11ème), à la France (25ème), la Slovaquie (38ème), la Bosnie (86ème), la Serbie (96ème), le Kosovo (99ème); il s'agit de la Tchéquie.

Si la situation s'est améliorée en Pologne avec l'abandon des actions en justice contre la presse, et en Autriche avec une nouvelle dynamique positive, la vigilance redevient de rigueur depuis les dernières élections. Un Etat progresse, l'Estonie qui se situe dorénavant en seconde place, derrière la Norvège.

Une fois de plus l'UE sait se mobiliser pour la défense des droits de l'homme ; il reste à veiller à ce que l'instabilité politique actuelle, et la montée des populismes ne mettent pas en péril la démocratie et la liberté de la presse.

(*) Quelques chiffres sur les conditions des journalistes, dans le monde, depuis janvier 2025 :

- 16 journalistes tués, 54 otages
- 537 détenus+ 40 collaborateurs de médias
- 99 disparus.

Colette MODION



Point du MEF sur l'actualité européenne

Justice et Affaires intérieures

Le Conseil des **ministres de la justice** s'est tenu le 12 juin et a discuté notamment de la **perspective pour l'UE d'adhérer à la Convention européenne des Droits de l'Homme**, sujet débattu depuis plus de 15 ans. Il semblerait que le processus soit relancé avec une volonté plus forte de la Commission et des Etats membres d'aller de l'avant. Par ailleurs, le Conseil des **ministres de l'intérieur** s'est réuni le 13 juin pour fêter les 40 ans de **Schengen**, étendre le bénéfice de la **protection temporaire pour les Ukrainiens** réfugiés dans l'UE jusqu'en mars 2027 et discuter de la mise en œuvre du **Pacte Asile Migrations**, notamment du projet de révision de la directive sur les retours des personnes non admises dans l'UE dans leur pays d'origine ou dans des

pays tiers. En octobre, la Commission devra procéder à un bilan du volet solidarité du Pacte, c'est-à-dire mettre en œuvre les sanctions financières contre les Etats qui refusent d'accueillir des personnes admises à rester sur le territoire de l'UE en vue d'y demander l'asile.

Financement de la défense européenne

La Banque européenne d'investissement (BEI) triple ses financements en matière de défense, atteignant 3 milliards d'euros ; la **banque de l'UE** située à Luxembourg et dirigée par l'ancienne ministre de l'économie espagnole Nadia Calvino, a **triplé son programme de financement de l'industrie de la défense à 3 milliards d'euros**. Jusqu'à présent, la BEI orientait ses actions, à 90% vers les 27 Etats

Point du MEF sur l'actualité européenne (suite et fin)

membres, vers la lutte contre le changement climatique et l'innovation. A la suite de nouvelles orientations politiques des actionnaires (les 27 Etats membres de l'UE), la BEI a signé un accord avec la Deutsche Bank pour commencer à financer des investissements des entreprises militaires de l'Union européenne. Ce prêt à la Deutsche Bank va permettre de soutenir les petites et moyennes entreprises tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense.

Coordination des politiques économiques et sociales

La Commission européenne a publié ses recommandations adressées à chacun des États membres, afin de lancer la procédure annuelle de coordination des politiques économiques et sociales. Cette dernière aboutira à la validation par le Conseil des ministres des orientations choisies par les États membres. S'agissant de la France, la Commission estime qu'elle est à peu près en ligne avec la trajectoire de redressement de ses finances publiques. La procédure pour déficit excessif à son encontre est donc « suspendue ». Pour justifier cette analyse, la Commission estime que les réformes promises par le gouvernement ont bien été déployées (à l'exception de la baisse des allègements de charges sociales, moins ambitieuse que prévu). Et le principal indicateur scruté par la Commission - l'accroissement des dépenses publiques nettes - est à peu près en ligne avec ce qui était prévu. Au titre des Traités, chaque État membre présente tous les ans au printemps un programme de stabilité et de croissance (finances publiques) et un programme national de réformes (réformes et orientations politiques sur les grandes politiques publiques nationales). Ces deux rapports constituent la base de la discussion entre la Commission, les États membres et la Banque Centrale Européenne (BCE) pour s'assurer que chaque État membre présente des priorités qui sont en adéquation avec les objectifs européens. Tous ces documents sont rendus publics.

Conseil européen du 26 juin 2025 : Russie, Israël, droits de douane au menu

Alors que la date limite du 9 juillet décidée par le président Trump pour imposer une hausse de 50% des droits de douane sur les importations européennes approche, la Commission a dressé un état des lieux de la discussion commerciale au Conseil européen. La méthode privilégiée par la Commission, un droit universel de 10% plutôt que des droits sectoriels, a donné lieu à débats. Certains États souhaitent une plus grande conciliation avec les États-Unis (Hongrie, Italie, Allemagne, Suède...) tandis que d'autres, dont la France, préféreraient utiliser tous les leviers disponibles en Europe pour faire face à cette guerre commerciale afin d'éviter que bonne volonté ne se confonde avec faiblesse. L'Allemagne souhaiterait un accord limité au secteur automobile plutôt qu'un accord global. Par ailleurs, la Hongrie et la Slovaquie ont bloqué l'adoption d'un 18ème paquet de sanctions contre la Russie, la fin du recours au gaz russe étant inenvisageable

pour la Slovaquie. La Hongrie refuse aussi d'envisager l'élargissement de l'UE à l'Ukraine et a bloqué l'adoption de conclusions sur le sujet. Elles ont été adoptées à 26 États membres. Les précédentes sanctions ont néanmoins pu être reconduites pour 6 mois, à 27 États membres. La division des Européens persiste aussi s'agissant de l'activation des clauses relatives au respect des droits de l'homme dans l'accord d'association avec Israël. En marge du Conseil européen, se sont tenues des discussions sur les migrations, le climat (la fixation de l'objectif intermédiaire en 2040 sera présentée le 2 juillet) et le projet d'accord avec le Mercosur (que la Commission envisage toujours de signer en l'état).

Réarmement de l'Europe

Un rapport alerte face à la menace russe : en amont de la tenue du sommet de l'OTAN, qui a entériné une hausse historique des dépenses de défense - 3,5% du PIB pour le militaire et 1,5% pour le civil- acceptée par les États membres à l'exception de l'Espagne. Publié par l'Institut de Kiel et l'Institut Bruegel, il souligne l'écart qui sépare les grands pays européens de la Russie. En nominal, le budget de la défense de la Russie est largement inférieur à celui de la France, de l'Allemagne et de la Pologne réunis, avec 146 milliards de dollars en 2024. Mais en termes de parité de pouvoir d'achat, c'est-à-dire en prenant en compte le coût réel des équipements et de la main-d'œuvre et ce qu'une même somme permet d'acheter dans chaque pays, le constat est différent. Dans ce cas, le budget russe ferait plus que doubler pour passer de 146 à un peu plus de 400 milliards de dollars, estiment les auteurs. Voire à 461 milliards selon l'Institut international d'études stratégiques (IISS). La Commission et la Haute représentante présenteront une feuille de route de mise en œuvre des décisions de l'OTAN à l'automne.

Défense commerciale : l'UE exclut les fabricants chinois de matériels médicaux de ses marchés publics

La Commission européenne a activé le 20 juin pour la première fois l'instrument sur les marchés publics internationaux adopté en 2022. À l'avenir, les fabricants chinois d'appareils médicaux seront exclus des marchés publics de l'UE d'un volume supérieur à cinq millions d'euros. Les autorités qui passent ces marchés publics devront en outre s'assurer que moins de 50 % de la valeur des contrats qu'elles attribuent sont sous-traités à des entités chinoises ou sont composés d'appareils made in China. Des exemptions sont ménagées dans les cas où il n'existe pas de fournisseur alternatif. Cette décision intervient au terme d'une enquête lancée en avril 2024, selon laquelle « la Chine a élevé des barrières juridiques et administratives considérables et durables pour exclure de son marché les fabricants d'appareils médicaux étrangers ». Dans le même temps, la Commission continue de négocier avec les États-Unis en vue d'éviter le relèvement de 50% des droits de douanes annoncé par le président Trump pour le 9 juillet.

Réunion informelle des ministres du Tourisme de l'UE les 23 et 24 juin 2025

Pour mémoire, le Traité de Lisbonne confère à l'UE la compétence de « soutenir, coordonner ou compléter les politiques des Etats membres en matière de tourisme ». Le tourisme, qui représente 10 % du PIB, est un moteur économique essentiel de l'Europe. Il en est le 3ème secteur socio économique.

Quelques chiffres illustrent ce dynamisme :

- 50,3 % du tourisme international se fait au bénéfice de l'UE (visiteurs quittant leur pays pour y séjourner au moins une nuit, soit 1 demi milliard de touristes
- en moyenne 5,2 nuits par voyageur,
- les pays les plus fréquentés sont l'Espagne (20%), l'Italie (13%), la France (12%),
- 74,4 % des déplacements se font en véhicules à moteur,
- en terme d'emplois : 9,7 millions de personnes sont employées dans le tourisme qui comprend 3 millions d'entreprises,
- cependant 3 européens sur 10 n'ont pas les moyens de partir une semaine en vacances.

On note depuis 2024-2025 une reprise de l'activité, (plus 14 %), ce qui ne s'était pas produit depuis le COVID !

Entre les sessions du Conseil de l'UE, chaque présidence peut organiser des réunions informelles sur des sujets particuliers.

Ainsi les ministres du Tourisme, sous la houlette de Piotr Borys, président du Conseil, Ministre polonais des Sports et du tourisme, ont ils travaillé sur « les questions liées au développement durable du secteur touristique, notamment dans un contexte de renforcement de la compétitivité de l'économie du secteur touristique européen », et partagé des bonnes pratiques sur des mesures spécifiques et des stratégies nationales et régionales.

Depuis 2001, la Commission a affiché ses orientations :

- le développement durable pour garantir la compétitivité à long terme du tourisme,
- l'Europe comme première destination touristique au monde,
- la politique commune des visas comme levier de croissance,
- une stratégie pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime,

et adopté des directives, entre autres :

- les mesures anti-incendie dans les hôtels,
- gestion de la qualité de l'eau de baignade,
- les biens à temps partagé,
- les voyages à forfait et les prestations de voyage liées...

Par ailleurs, le **COMPET Tourisme**, stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime, cherche à promouvoir la croissance durable et la compétitivité dans le tourisme littoral et maritime ».

La présidence de Piotr Borys s'était fixé comme priorités :

- l'Europe, une destination touristique sûre : protection des voyageurs, droits des consommateurs, gestion des risques – coopération en cas de catastrophes naturelles et de crises- ; harmonisation de services touristiques de qualité, avec des normes européennes,
- l'amélioration de la compétitivité du tourisme européen durable et de ses produits : défi de la transformation verte et numérique, amélioration de l'efficacité énergétique, promotion du secteur du tourisme comme lieu d'emploi attractif, renforcement des compétences de la main d'oeuvre,
- l'accroissement de l'attractivité touristique des zones moins fréquentées et de périphérie : développement de l'agrotourisme, du tourisme de montagne, côtier, sous-marin, de croisière, insulaire, ou thermal, de nature et culturel axé sur des espaces verts dont certains sont protégés.

Plusieurs programmes et financements participent à la mise en œuvre de la politique européenne du tourisme :

- le FEDER, avec un bilan contrasté des aides déployées en 2014-2020. De nouvelles aides sont inscrites pour 2021-2027,
- TIRANA, depuis 2022, accompagne la transition écologique, la transformation numérique, la résilience économique, l'inclusion sociale, le renforcement des compétences, la création d'emplois durables. Plan à 27 domaines d'action dont 12 relatifs à la durabilité environnementale,
- EDEN destinations européennes d'excellence, un budget de 300 millions d'euros pour soutenir des destinations émergentes,
- DiscoverEU (2018) pour permettre aux jeunes de voyager gratuitement (70 000 Pass en 2024 ; un budget de 25 millions d'euros).

Si l'UE se positionne en chef de file et en soutien, chaque Etat membre doit aussi inscrire un plan de financement de son secteur touristique, assurer sa propre promotion, notamment s'agissant des régions éloignées. Ainsi, la Pologne travaille sur une nouvelle stratégie de développement à travers un plan ambitieux.

Colette MODION



Dossier Toute l'Europe :
[Voyager en Europe](#)

L'Europe près de chez vous

Dynamique territoriale de la Maison de l'Europe 42 :
La nouvelle étape d'avancées constructives du réseau des Jumelages de la Loire

De Saint-Martin-la-Plaine à Briennon, en passant par Saint-Jean-Bonnefonds et Veauche, ce sont 11 Jumelages avec 7 pays de différents territoires et bassins de vie du département qui se sont donnés rendez-vous à Sury le 27 juin dernier.

A partir des dernières actions locales partagées, à l'image de la soirée de l'Amitié franco-portugaise du 3 mai dernier, co-organisée entre les comités de jumelages de Sury, St Galmier et Andrézieux-Bouthéon, et de la Rencontre préparatoire de projets inclusifs de jeunesse et patrimoine dans la



dynamique du jumelage départemental Loire – Palencia, la thématique de la réunion du 27 juin a porté sur des « co-constructions collectives territoriales 2025 ». La richesse des échanges a permis d'aborder les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 comme levier d'implication des acteurs locaux de jeunesse, ainsi que la dimension des échanges européens au sein des enjeux de solidarité internationale.

Mise en commun des expériences et réflexions collectives sur les pratiques, afin de toujours mieux ouvrir les actions de jumelages à tous les habitants, ont permis de penser ensemble des perspectives pour redynamiser les coopérations, dans le but de permettre à de nouvelles personnes de s'impliquer, notamment les jeunes générations.



Le partage d'opportunités telles que les Mobilités Erasmus+, ou la déclinaison ligérienne du Concours scolaire national du MEF France ont clôturé la séance.



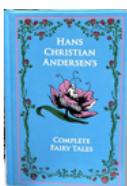
A noter :

La prochaine rencontre départementale aura lieu le vendredi 26 septembre à 18h à Briennon à l'occasion de la Journée européenne des Langues et deux échéances sont à retenir pour des actions participatives à l'automne : **les Erasmus days dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie locale les 17 et 18 octobre** et la programmation ligérienne de l'édition 2025 du **Festival des Solidarités FESTISOL du 14 au 30 novembre prochains.** (Infos : maison europe.coeurdeloire@gmail.com)

Idées lecture :

Depuis le 1er juillet, le Danemark assure la présidence du Conseil de l'Union européenne, l'occasion, pour le comité de rédaction d'EuropaLoire, de vous faire connaître un peu mieux cet Etat membre, notamment à travers sa littérature.

Très riche et diversifiée, elle est qualifiée de « littérature de conteurs ».



Et ce sont effectivement les Contes de **Hans Christian Andersen** (1805-1875) qui nous viennent spontanément à l'esprit. Mais aussi l'oeuvre de **Karen Blixen** (1885-1962) : La ferme africaine, Le festin de Babette dont ont été tirés des films couronnés de succès.

Aux 20ème et 21ème siècles, certains auteurs danois ont mis en valeur leur pays: ainsi **Jens Christian Grondahl** (1959-), qui, dans chacun de ses romans, invite le lecteur à découvrir et parcourir rues et quartiers de Copenhague, notamment dans Quelle n'est pas ma joie. C'est également un européen, au sens où il met en avant la diversité des cultures, s'exprime sur le conflit en Ukraine... A noter aussi, un recueil de nouvelles Les jours sont comme l'herbe.

Nous nous arrêterons sur ceux qui se sont intéressés à la question du Groënland, voire ont pris position contre sa

« colonisation » par le Danemark :



- **Jorn Riel** (1931-2023) a passé seize années au Groenland, des expéditions qui lui servent d'inspiration pour ses romans. L'ensemble de son oeuvre a été récompensée, en 2010, par le grand prix de l'Académie danoise. Il est considéré comme le « plus célèbre des conteurs d'histoires venus du Grand nord ».

- **Kim Leine Rasmussen** (1961-), de nationalité dano-norvégienne, retrace dans Les prophètes du fjord de l'Eternité, paru en 2013, l'histoire de cette colonisation. Ce titre a reçu le grand prix de littérature du Conseil nordique
- **Flemming Jensen** (1948-), en dénonce les ravages dans Imaqua : une aventure au Groënland, roman humaniste et hymne à la tolérance.



L'UE, chaque année, valorise les auteures-trices des Etats membres, avec le prix de Littérature de l'Union européenne : en 2024, elle a distingué **Theis Orntoft** (1984-), poète et romancier, pour Jordisk, roman générationnel.

Colette MODION



EuropaLoire



Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949.

Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste.

Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

Pour nous contacter : loire@mouvement-europeen.eu

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran

Comité éditorial : Colette Modion, Pierre Mandon,
Daniel Imbert-Magand, Michel Lefrançois.

Pour adhérer au Mouvement Européen, ou faire un don : <https://mouvement-europeen.eu/>



**Mouvement
Européen**
Loire